

## XVIII

### L ORGANISATION JUDICIAIRE EN ÉGYPTE

Paris, le 14 février 1870

Ce n'est pas en vain que, grâce à l'hospitalité généreuse du khédivé, des milliers d'Européens, l'élite de chaque nation, ont, pendant des semaines, vécu et pensé sur la terre d'Égypte. De tous ceux que l'inauguration du canal de Suez amenait en même temps sur les bords du Nil, il n'en n'était certes pas un qui ne sût à merveille l'histoire de l'Égypte dans le passé. Combien étaient-ils qui auraient pu se vanter de connaître aussi bien l'histoire du même pays dans le présent ?

Les travaux admirables de savants illustres ont rendu visible à nos yeux toute cette civilisation grandiose dont l'Égypte ancienne a été le théâtre, et qui a rayonné peu à peu sur l'Occident. Mais il semblerait que, séduits, subjugués par la splendeur du spectacle que les Champollion, les Wilkinson faisaient passer devant nous, nous n'eussions plus voulu voir l'Égypte qu'à travers cette éclaircie ouverte dans la brume des siècles.

L'Égypte, pour nous, est demeurée jusqu'ici la terre des pharaons. Nous n'avons accordé qu'une attention distraite au royaume de Méhémet-Ali ou d'Ismaïl-Pacha.